Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le 20/11/2025
ID : 049-214902462-20251118-25SE1811_12-DE

Délibération du Conseil municipal

Séance du 18 novembre 2025

Le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents	BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe
Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)	
	BEAUCLAIR Sophie à PAVILLON Jean-Paul CHOUTEAU Edith à BOYER Emilie
Absent(s) excusé(s)	
Absents	GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, SOURICE Corinne
Secrétaires de séance	REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal

Convocation adressée le 12 novembre 2025, article L.2121.12 CGCT
Liste des délibérations affichée et publiée le 19 novembre 2025, article L.2121.25 CGCT

25SE1811-12 | Patrimoine communal – Déclassement du domaine public communal sis rue Secrétain

Monsieur Jean-Philippe VIGNER, adjoint au maire délégué à l'aménagement et au développement économique, expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 25SE1811-11 constatant la désaffectation de ces espaces,

Considérant que la commune de Les Ponts-de-Cé est propriétaire d'un bien situé Rue Secrétain 49130 Les Ponts-de-Cé, non cadastré, consistant en une allée enherbé présentant deux bandes de roulement et desservant uniquement la propriété du demandeur cadastré AM 466, et qu'elle ne répond plus en ce sens, à la qualité de domaine public,

Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le
ID : 049-214902462-20251118-25SE1811_12-DE

Considérant que cet espace d'une superficie de 115 m², qui sera précise et définitive après bornage et arpentage n'est plus affecté à l'usage direct du public ou d'un service public et dont la désaffectation n'altère en rien la destination du reste du domaine public auquel il appartient,

Considérant que la désaffectation de cet équipement et ses accessoires a été constatée en vue de leur cession au profit de Monsieur et Madame [redacted] leur permettant de régulariser une situation de fait à savoir qu'ils sont les seuls et uniques utilisateurs et qu'ils assurent déjà son entretien,

Considérant que la collectivité doit procéder au déclassement de cet espace,

Considérant l'avis de la commission Aménagement et Transition écologique en date du 13 novembre 2025,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve le déclassement de la propriété communale situé Rue Secrétain, 49130 Les Ponts-de-Cé conformément au document d'arpentage ci-annexé.**
- **Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération.**

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	27	CONTRE	0
Pouvoirs	2	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29

Délibération adoptée à l'unanimité

Le maire,
Jean-Paul PAVILLON

